

CORINNE BERT

Expert près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
Reçoit uniquement sur rendez-vous

C.02.03 Gestion d'immeuble – Copropriété
Diplômée d'études supérieures comptables et financières

expert.judiciaire@bert-avon.fr
273 Rue Paradis 13006 Marseille
04 91 13 42 42 – Ligne n°5 (lundi et jeudi de 9h à 12h)

ADMINISTRATION PROVISOIRE ARTICLE 29 – 1

Nos Réf. : CB/FB
Administration Provisoire Art-29.1:
RESIDENCE PLOMBIERES
27 BD DE LA REVOLUTION
13003 Marseille
Ordonnance sur Requête :
N° 21/01891 du 20 Décembre 2021
Magistrat : Mme Hélène MEO

RESOLUTIONS PRISES LE 26 mars 2025 PAR L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE ARTICLE 29-1 LOI DU 10 JUILLET 1965

En notre qualité d'Administrateur provisoire article 29-1 Loi du 10 juillet 1965, dans le cadre de l'article 62-7 du décret du 17 mars 1967, l'Administrateur prend la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION

Suite aux nombreuses fuites impactant le bâtiment A l'administrateur provisoire vote le devis de la Société CAMPANY CLEAN SURFACE pour la réfection des colonnes d'évacuation pour un montant de 26 642 euros

Exigibilité des fonds IMMEDIATE

Résolution adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

Suite au débarras des issues de secours du Bâtiment A l'Administrateur vote la pose de poignées et serrure afin de faciliter l'évacuation en cas d'incendie pour un montant de 7073 euros par l'entreprise SMR

Exigibilité des fonds Immédiate

Cette résolution est adoptée.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Administrateur vote les travaux de réparation du circuit de chauffage occasionnant une fuite chez Madame WASSON pour un montant de 2 280 euros par l'entreprise CAMPANY CLEAN SURFACE

Exigibilité des fonds Immédiate

Cette résolution est adoptée.

Fait à Marseille, le 26 Mars 2025

L'Administrateur Provisoire.

A handwritten blue signature in cursive script, appearing to read "J. B." or a similar initials, is placed here.